

LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS DE LA RÉUNION S'EXPOSENT !

JUSQU'AU 31 MARS 2022
À L'AÉROPORT DE LA RÉUNION ROLAND GARROS



COMMUNIQUE DE PRESSE A DIFFUSION IMMEDIATE

L'exposition « Uniques par Nature met les espaces naturels protégés de La Réunion » en scène sur une grande fresque photographique à l'aéroport de La Réunion Roland Garros.

Réalisée pour la première fois conjointement par les gestionnaires du Parc national de La Réunion, de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion et de la Réserve Naturelle Nationale Etang de Saint-Paul, cette exposition de photographies nourrit plusieurs objectifs :

1. Expliquer que La Réunion renferme en son sein trois aires protégées complémentaires œuvrant de concert pour préserver l'exceptionnelle biodiversité de l'île encore fragilisée (photo aérienne) ;
2. Montrer que ces territoires abritent une biodiversité faunistique et floristique endémique unique (petits encarts en dessous des photos) ;
3. Apporter un dernier message fort : en plus d'abriter cette biodiversité et ces paysages exceptionnels, ces sites protégés permettent la pratique de nombreux métiers, de nombreuses activités de découverte et de loisir, l'homme n'étant pas exclu de ces écosystèmes mais y faisant partie intégrante (trois grandes photos).

Cette exposition peut être poursuivie virtuellement grâce à la création de QR Codes amenant à des « fiches espèce » sur les sites internet des différentes aires protégées. Le public peut ainsi découvrir le patrimoine naturel de l'île directement sur son smartphone.

En accueillant l'exposition « Uniques par Nature », l'aéroport de La Réunion Roland Garros souhaite affirmer son ancrage au territoire et son engagement à en préserver la biodiversité dans son environnement. Cette fresque significative de la diversité et de la beauté des paysages naturels de notre île marque le début d'un aurore immersif sur le parcours du passager au départ et commence à raconter l'histoire du voyage « Île était une fois ...La Réunion... ».



INFORMATIONS PRATIQUES

L'EXPOSITION EST VISITABLE
AU PREMIER ÉTAGE
DE L'AÉROPORT
- HALL DÉPART

OUVERT TOUS LES JOURS
DE 5H À 23H45
(HORAIRES D'OUVERTURE
DE L'AÉROGARE).

FEDERER ET REVELER POUR PROTEGER LA BIODIVERSITE REUNIONNAISE

Une action pour fédérer les gestionnaires d'espaces naturels protégés autour d'un message unique

L'exposition « Uniques par Nature » est une fresque photographique des trois Espaces naturels protégés de la La Réunion. Elle est le fruit de plusieurs années d'échanges et de rendez-vous entre le Parc National de La Réunion, la Réserve Naturelle Nationale Marine de La Réunion et la Réserve Naturelle Nationale Etang de Saint-Paul. Conscients de la multiplication des messages autour de la protection du vivant, souvent anxiogène, les trois gestionnaires souhaitent transmettre un message unique : **les espaces naturels de La Réunion sont uniques au monde et sont ouverts aux hommes !**

Cette volonté de construire des projets coopératifs s'explique par plusieurs facteurs :

- Le caractère commun des missions quotidiennes des équipes gestionnaires : les trois espaces naturels sont liés par leur vocation pour la protection du vivant ,
- Le partage de problématiques communes telles que la lutte contre les pollutions, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, la gestion des activités anthropiques, la sensibilisation des publics....
- Les aires protégées constituent des corridors écologiques à l'échelle de nombreux bassins versants sur l'île.

La fresque est le point de départ de futures actions de sensibilisation et de communication vers le grand public sur la rareté, la fragilité et la richesse des écosystèmes réunionnais.

Une invitation à la découverte des milieux naturels protégés de La Réunion à travers la photographie.

La fresque traduit l'ambition de porter des messages de sensibilisation commun sur le caractère exceptionnel, diversifié, fragile et ouvert des milieux naturels. Enfin, elle valorise les photographes talentueux de La Réunion.

Le thème central est l'ouverture des espaces naturels aux activités humaines et notamment de loisirs et de découverte. En effet, souvent perçus comme des milieux fermés, les espaces naturels protégés sont lieux vivants où se côtoient depuis plusieurs siècles les hommes, les espèces et les milieux..

La valorisation et la découverte des espaces naturels de La Réunion nécessitent une promotion et une communication pertinentes avec des médias contemporains dans des lieux inattendus où les flux de personnes est élevés. La volonté des gestionnaires est d'allier l'esthétisme et la science à travers un seul médium, la photographie.

La photographie est un art réputé être un langage universel permettant la transmission de connaissances et de valeurs. Elle permet d'améliorer la visibilité des espaces naturels de La Réunion, leurs rôles et leurs usages, notamment auprès un public générationnel connecté sur les applications photos, comme Instagram.

La photo présente l'avantage d'être d'un art visuel accessible, compréhensible par tous et inclusif. Ce support a prouvé son efficacité dans d'autres régions françaises comme par exemple le festival Phot'Aubrac ou encore les rencontres photographiques d'Arles.

Pour prolonger l'initiation, des Qrcodes ont été annexés aux photos de chaque espèces emblématiques de notre île. Ils assurent ainsi une compréhension plus scientifique des espèces. En effet, les Qrcode renvoient à des fiches d'identification d'espèces présentant leur localisation, leur statut de protection, ainsi qu'une description morphologique.

Uniques par nature! *Trithemis annulata haematina*
Trithémis pourpre, Trithémis anisé
Famille des Libellulidés



Répartition dans le monde:
Cette espèce est présente en Afrique et le sud-est asiatique.

Statut de protection:
Espèce protégée à La Réunion
par arrêté ministériel du 17 février 2011

Où trouver cette espèce à La Réunion ?
Espèce endémique, présente à l'ouest de Saint-Paul et les îles voisines de l'île, ainsi que les zones d'eau de source et temporaire abritées.



Uniques par nature! *Zosterops olivaceus*
Zolaie vert
Famille des Zosteropidés



Répartition dans le monde:
Espèce endémique, présente uniquement à La Réunion.

Statut de protection:
Espèce protégée à La Réunion
par arrêté ministériel du 17 février 2011

Où trouver cette espèce à La Réunion ?
Espèce présente dans les forêts des Hauts de l'île.



Uniques par nature! *Trapania naeva*
Trapanie dalmatienne
Famille des Gastéropodés



Répartition dans le monde:
Présente dans l'Océan Indien et l'Océan Pacifique.

Statut de protection:
Espèce protégée à La Réunion
Non

Statut de conservation:
Espèce en danger d'extinction (EN)
Non

Où trouver cette espèce à La Réunion ?
Cette espèce de mollusque est fortement menacée et se rencontre en général à des endroits où l'on observe des algues, en particulier celles de la zone littorale.



Uniques par nature! *Acanthophoenix crinita*
Palmiste rouge des Hauts
Famille des Arecaceae



Répartition dans le monde:
Espèce endémique, présente à l'ouest de La Réunion.

Statut de protection:
Espèce protégée à La Réunion
Par arrêté préfectoral du 27 octobre 2017

Statut de conservation:
Espèce menacée de disparition, vulnérable (VU)
sur la Liste Rouge (IUCN) - Réunion

Où trouver cette espèce à La Réunion ?
Espèce présente dans les forêts des Hauts de l'île.



Uniques par nature! *Neopetrolisthes maculatus*
Crabe porcelaine ponctué
Famille des Porcellanidés



Répartition dans le monde:
Présente dans l'Océan Indien, l'Océan Pacifique et le Mer Rouge.

Statut de protection:
Espèce protégée à La Réunion
Non

Statut de conservation:
Espèce en danger d'extinction (EN)
Non

Où trouver cette espèce à La Réunion ?
À La Réunion, face de leurs agglomérations ou dans certaines zones littorales, notamment lors de petits crues et sur grès. Habituellement de la couleur de la terre elle camoufle les grès littoraux et littoraux rochers.



Uniques par nature! *Butorides striata*
Héron strié, héron
Famille des Ardeidés



Répartition dans le monde:
Cette espèce est présente dans les régions tropicales de l'Indonésie Sud.

Statut de protection:
Espèce protégée à La Réunion
par arrêté ministériel du 17 février 2011

Statut de conservation:
Espèce quasi-menacée (NT)
sur la Liste Rouge (IUCN) - Réunion

Où trouver cette espèce à La Réunion ?
Espèce endémique, présente à l'ouest de Saint-Paul et les îles voisines de l'île de l'île.



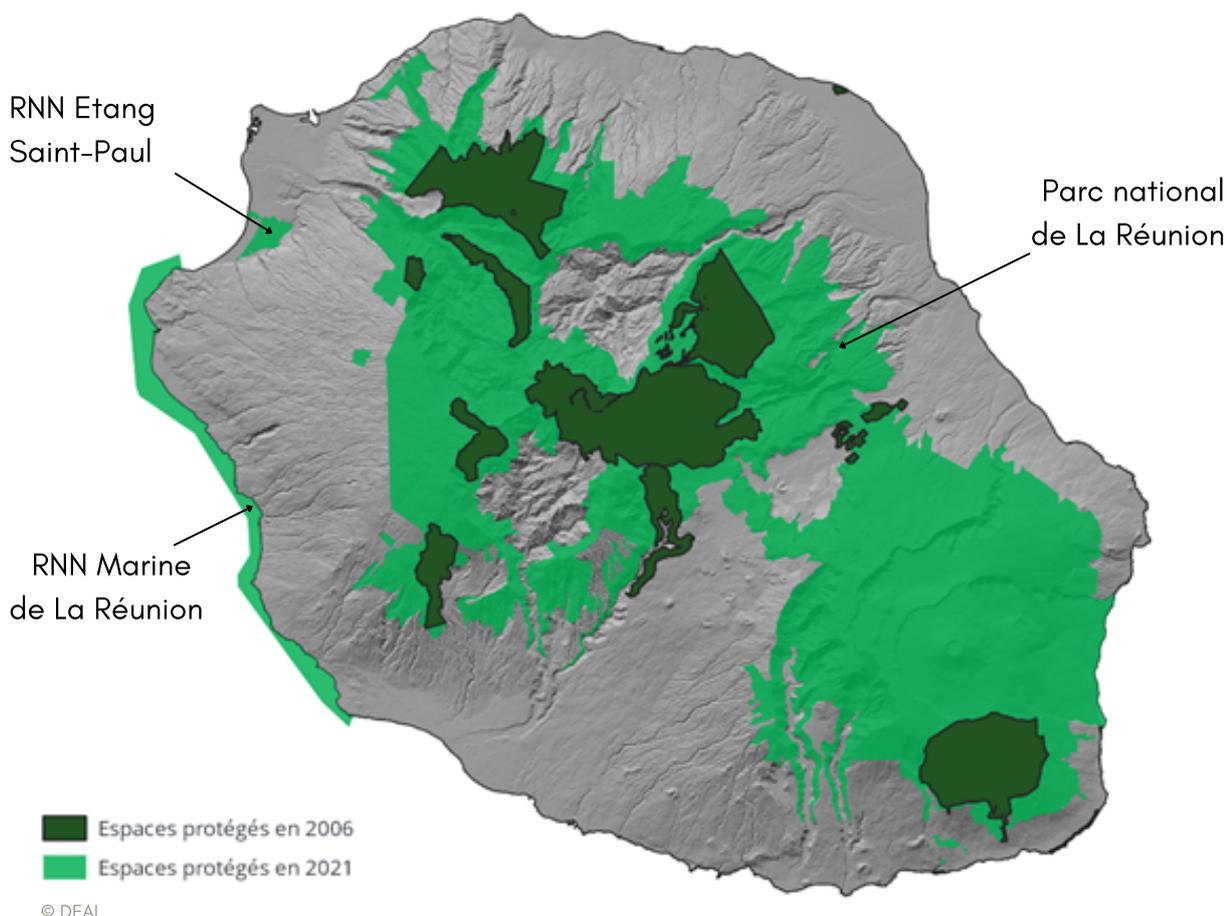
Enfin, la fresque permet de valoriser les talents de notre île. L'ensemble des photographies ont été réalisées par des photographes réunionnais professionnels ou amateurs. Elles traduisent l'excellence des hommes et des femmes réunionnais dans le milieu de la photographie et leur regard respectueux qu'ils portent sur nos milieux naturels.

FOCUS – LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS DE LA RÉUNION

Avec Madagascar et les îles de l’Océan Indien, La Réunion fait partie des 36 points chauds de la biodiversité mondiale. Le patrimoine naturel de l’île est fragile et a connu une perte de plus de 70 % de la végétation indigène depuis le XVIIème siècle. Face à ce constat depuis le début des années 2000 trois grandes aires protégées ont été construites et permettent de sanctuariser 44% de l’île. Ainsi dès 2007, la création du Parc national permet de protéger 105 000 hectares du territoire terrestre, notamment les hauts de l’île. En 2007, la réserve naturelle nationale marine assure une protection renforcée de 3 500 hectares de territoire maritime, soit 80 % des récifs coralliens proches des côtes. Enfin en 2008, la Réserve Naturelle Nationale de l’Etang de Saint-Paul, a permis de protéger 447 hectares de zones humides littorales.

Pour les trois gestionnaires des espaces naturels protégés de l’île, trois missions sont au cœur de leur actions quotidiennes :

- La protection de la biodiversité terrestre, aquatique et marine ;
- La gestion du bien naturel commun, nationalement et internationalement reconnu ;
- La sensibilisation des publics à la fragilité et à la richesse des milieux. Cette sensibilisation se traduit par des visites guidées et ateliers, des publications et des expositions sur site et hors les murs....



Le Parc national de La Réunion - 2007

Le Parc national de La Réunion est né d'une prise de conscience : l'exceptionnelle nature de l'intérieur de l'île doit être protégée, non seulement pour offrir aux Réunionnais un cœur vert préservé, mais aussi pour léguer aux générations futures un patrimoine unique au monde. Sa création s'inscrit ainsi dans la continuité de plusieurs décennies de politiques publiques en faveur de la préservation et de la valorisation des Hauts de l'île.



© Luc Perrot

Les paysages extraordinaires du Parc national de La Réunion englobent la partie centrale des deux massifs volcaniques de l'île : celui du Piton des Neiges, le plus ancien, et le massif du Piton de la Fournaise, dont le volcan est l'un des plus actifs de la planète.

Autour du Piton des Neiges, trois amphithéâtres naturels confèrent au cœur de La Réunion une identité géographique très originale : ce sont les cirques de Mafate, de Cilaos, et de Salazie.

Les milieux forestiers des hauteurs de l'île sont particulièrement bien conservés et abritent une biodiversité très riche dont le fort taux d'endémisme est remarquable en milieu insulaire. Le Bien inscrit par l'Unesco au patrimoine mondial coïncide avec le cœur du parc national.

La grande variété de climats et de microclimats, de reliefs et de sols de l'île a donné naissance à une mosaïque d'écosystèmes uniques au monde.

La beauté de ces paysages, souvent vertigineux, et la richesse de la biodiversité qui les compose ont valu au territoire du parc national une distinction d'ordre international. Ainsi, les Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion ont été inscrits sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial en 2010.

Le territoire du Parc national de La Réunion représente 77% de l'île et son cœur, 42%.

La Réserve Naturelle Nationale Marine de La Réunion - 2007

Le Décret ministériel n°2007-236 du 21 février 2007 a porté la création de la réserve naturelle nationale marine de La Réunion. Sa gestion a été confiée au Groupement d'Intérêt Public « RNMR » regroupant l'État et les collectivités territoriales.



© Bruce Cauvin

Les récifs coralliens assurent la protection mécanique des côtes (rôle de barrière physique) et sont à l'origine de la formation des plages, notamment de sable blanc. Sièges d'une forte biodiversité, ils hébergent une importante faune et flore marines (à La Réunion plus de 3 500 espèces ont déjà été recensées), qui sont sources de revenus pour les pêcheurs professionnels et les opérateurs touristiques. Ils sont un patrimoine culturel et une source de bien-être pour les habitants de l'île qui apprécient, entre autres, les pique-niques de bord de mer et la baignade dans les lagons. La gestion raisonnée des récifs coralliens suite à la mise en place de la Réserve marine assure leur exploitation durable et leur préservation pour que les générations futures puissent en profiter.

À La Réunion, le développement économique des zones balnéaires de la côte ouest dépend de la présence et du bon état de santé du récif corallien, comme cela est le cas pour d'autres aires marines protégées situées dans des zones balnéaires (Port Cros, Banyuls, Saint-Martin). L'objectif de la Réserve Marine de La Réunion est de maintenir le récif dans un bon état pour assurer la durabilité de l'écosystème récifal et des activités touristiques et économiques associées.

La Réserve Naturelle Nationale Etang Saint-Paul - 2008

L'Étang Saint-Paul est une ancienne lagune, né il y a plus de 2000 ans, de l'apport de sables, graviers et galets provenant de la Rivière des Galets qui ont comblé l'ancienne baie de Saint-Paul par l'action des courants maritimes. Cet ensemble de conditions uniques est à l'origine du cadre physique et hydraulique original de l'Étang Saint-Paul. Ce contexte hydraulique favorable a permis l'installation d'une biodiversité typique de milieu humide mais également l'installation des premiers habitants de l'île autour de l'Étang dans la seconde moitié du XVIIIème siècle. L'Étang Saint-Paul est le berceau de la colonisation.

Dès les années 1970, Thérésien Cadet, botaniste réunionnais, émet l'avis de créer une réserve biologique sur le site de l'Étang de Saint-Paul en raison du caractère fragile et rare des milieux humides sur l'île. C'est en 2008, que le décret ministériel n°2008-04 du 2 janvier 2008 fait de l'Étang de Saint-Paul une Réserve Naturelle Nationale. La plus grande zone humide littorale des Mascareignes s'inscrit dès lors dans le réseau national des Réserves Naturelles de France, regroupant plus de 350 Réserves Naturelles en France métropolitaine et en outre-mer.



© Giovanni Payet

Outre son aspect géologique remarquable, sa diversité en espèce et en habitat fait de l'Étang de Saint-Paul l'un des sites les plus diversifiés de l'île avec près de 19 habitats et formations végétales. L'étang est principalement constitué de communautés végétales typiques des zones humides, telles que les papyraies, les typhaies, les prairies hygrophiles et les reliques de sub-mangrove. La faune est composée de nombreuses espèces indigènes de La Réunion et des Mascareignes, dont une ichtyofaune et une avifaune remarquable, complétée d'oiseaux migrateurs de longue distance. Ce site a une importance particulière à l'échelle du bassin Océan Indien pour le nombre d'espèces menacées qui y trouvent un lieu de nourrissage, de chasse, de reproduction et/ou de protection.

Enfin, l'Étang de Saint-Paul a été inscrit à la liste des Zone humide d'importance internationale Ramsar en 2019 et devient le seul site de La Réunion à obtenir cette distinction.. Cette distinction reconnaît le caractère universel de la zone humide et l'élève au même rang que la baie du Mont Saint-Michel, la Camargue et la baie de Somme.

L'AÉROPORT DE LA RÉUNION ROLAND GARROS, UN CHOIX PAS ANODIN

Si le lieu retenu pour l'exposition « Uniques par Nature » est celui de l'Aéroport de la Réunion Roland Garros ce n'est pas uniquement en raison de sa position de principale porte d'entrée de l'île mais également pour afficher sa volonté à contribuer à la préservation de la biodiversité de l'île par la réduction de son impact environnemental et la création de nouvelles zones végétalisées.



© Hervé Douris

Stratégie de végétalisation du domaine aéroportuaire adaptée au biotope

L'aéroport travaille en effet en collaboration avec le Parc National pour le choix des essences d'arbres et de plantes afin de constituer une palette végétale comprenant des espèces endémiques et patrimoniales à implanter sur le domaine aéroportuaire.

- Par exemple, dans le cadre du chantier de réaménagement des Parcs cet accès réalisé cette année, ce ne sont pas moins de 16 000 sujets, dont 5 490 arbres et palmiers, totalisant 114 essences différentes qui ont été plantés.



NAO - Salle livraison bagages ©AIA Life Designers

·Pour la construction de la Nouvelle Aérogare Ouest bioclimatique la plantation de 4 247 sujets est programmée, dont 1 000 arbres et palmiers pour 108 essences différentes qui viendront à leur tour enrichir la palette végétale qui accueillera les voyageurs à leur arrivée.

Engagement en faveur de la préservation de la biodiversité

Depuis 10 ans, l'aéroport participe aux opérations des « Nuits sans lumière », pour la protection des pétrels et travaille à l'implantation de nouveaux éclairages moins impactants pour la faune (ULOR zéro et température de LED) dans la cadre d'une convention avec la SEOR.

Le gestionnaire de l'aéroport a également entrepris un inventaire de la biodiversité du site aéroportuaire, sur 3 ans, avec l'association Aéro Biodiversité. Ce recensement de toutes les espèces présentes sur la plateforme (faune, flore et insectes) est indispensable pour pouvoir définir et mettre en œuvre les mesures et dispositifs permettant de concilier au mieux l'activité aéroportuaire avec la sauvegarde des espèces protégées.

Ancrer l'expérience passager au territoire pour la dernière image

Au fil de son développement et de sa modernisation, depuis la construction de son « aérogare Fougères » en 1976 jusqu'au projet de la future aérogare ouest, l'ancrage de l'aéroport à La Réunion a pu être préservé au travers de ses lignes et éléments architecturaux, de l'aménagement des espaces et de l'offre de ses restaurants et boutiques qui ont toujours réservé une large place aux produits locaux.



Concilier authenticité et modernité fait aussi partie de la stratégie de son expérience passager que l'exposition « Uniques par Nature » vient enrichir en offrant des visuels immersifs grand format renvoyant vers des supports pédagogiques digitaux qui permettent au public de prolonger virtuellement l'exploration et le voyage au moment du départ. L'accroche « Île était une fois... La Réunion », fait appel à l'imaginaire enchanté de l'univers de l'enfance et invite à revivre son voyage comme une aventure, une histoire quise raconte.

L'expérience Réunion se poursuit ensuite pour le passager avec le Photocall souvenir offrant la possibilité de faire une dernière photo dans un décor de l'un des sites naturels phares de l'île.



